






Horaires d'ouverture

-  Lundi 13h - 16h
-  Mardi 13h - 16h
-  Mercredi 13h - 16h
-  Samedi impairs
uniquement : 9h - 11h



Contactez Nous

 Vous pouvez vous faire accompagner pour faire la pré-demande en ligne.

Pour cela rendez-vous dans un des France Services de Landos, Costaros ou Cayres.



04.71.57.30.88



mairie.cayres@gmail.com




4 Place de la Mairie
43 510 Cayres




ÉTAPE #1 10 à 20 min

Pré-demande

Carte d'identité :

 Renouvellement :

- Date et lieu de naissance des parents
- Carte d'identité actuelle


 Perte ou vol :

- Timbre fiscal (25€)
- Déclaration de perte formulaire cerfa n°14011*02

Passeport :

 Renouvellement :

- Date et lieu de naissance des parents
- Passeport actuelle
- Timbre fiscal (86€)

 Perte ou vol :

- Déclaration de perte formulaire cerfa n°14011*02



Même en cas de Perte ou vol il faut tout ce qu'il y a dans la rubrique Renouvellement.



ÉTAPE #2 20 à 30 min

Rendez-vous en agence

Suite à votre prise de rendez-vous, les documents à fournir sont les suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 1 an
- La pré-demande en ligne
- Votre carte d'identité actuelle ou passeport
- Photo d'identité conforme de moins de 6 mois non découpée



ÉTAPE #3

Récupérer le nouveau titre

Dès la réception d'un SMS/appel. Vous pouvez directement venir récupérer votre nouveau titre d'identité en agence.

Une nouvelle prise d'empreintes sera nécessaire pour le récupérer.

Ce jour là pensez à ramener votre ancienne carte d'identité ou passeport.